

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/10/2017

Réuni le : 09/11/2017

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"ENS de Rennes":

Convention afin de développer ou renforcer la collaboration entre l'Ecole Normale Supérieure de Rennes et le lycée Anita Conti de Bruz.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Convention de partenariat relative à l'enseignement de l'informatique en terminale

Mis en forme : Police :Helvetica Neue, 12 pt, Gras

Mis en forme : Police :Helvetica Neue, 12 pt, Gras

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Mis en forme : Police :Helvetica Neue, Non Italique

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Mis en forme : Police :Helvetica Neue, Non Italique

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Mis en forme : Police :Helvetica Neue, Gras

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

- Entre
- L'École normale supérieure de Rennes, Campus de Ker Lann, avenue Robert Schuman, 35170 Bruz
Représentée par son président, Pascal Mognol,
- Et
- Le lycée Anita Conti, Esplanade Anita Conti – BP 67402 – 35174 Bruz cedex
- Représenté par son proviseur, Gilles Nottebart,
- est établie la convention suivante.
- Article 1 : Objet de la convention**
- Ce dispositif a vocation à développer ou renforcer la collaboration entre l'ENS Rennes et le lycée pour l'enseignement de l'informatique, avec les objectifs généraux suivants :
- Contribuer à la réflexion sur l'orientation menée par les lycéens dans le cadre de leur formation,
 - Contribuer à la formation des étudiants de l'ENS Rennes par leur implication dans les projets menés en lycée et leur immersion en lycée,
 - Identifier, pour le lycée, des interlocuteurs à l'ENS Rennes (professeurs ou étudiants) pouvant ponctuellement être sollicités en tant que support pour des problématiques scientifiques ou technologiques abordées en lycée.

- Par l'affichage du dispositif et la communication associée, cette expérimentation pourrait notamment :
- Renforcer la lisibilité de la poursuite d'études supérieures scientifiques, notamment pour les élèves issus de la spécialité «informatique et sciences du numérique» du bac S,
 - Contribuer au rayonnement de l'ENS Rennes et du lycée.

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Article 2 : Structure concernée de l'ENS Rennes

Le département d'enseignement et de recherche Informatique et Télécommunications de l'ENS Rennes est concerné par la présente collaboration.

Mis en forme : Police :Helvetica Neue, Gras

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Article 3 : Étudiants de l'ENS Rennes concernés

Les étudiants de l'ENS mobilisables sont ceux de L3 informatique parcours recherche et innovation, dans le cadre de l'UE d'introduction à la pédagogie du deuxième semestre.

Mis en forme : Police :Helvetica Neue, Gras

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Article 4 : Modalités de fonctionnement

Visite des établissements respectifs : ENS Rennes par les lycéens et professeurs, lycée par les étudiants et professeurs de l'ENS Rennes.

Mis en forme : Police :Helvetica Neue, Gras

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Implication des étudiants de l'ENS Rennes dans les projets et enseignements menés en lycées dans le cadre de leur formation :

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

- Participation d'étudiants de l'ENS Rennes à des cours et travaux pratiques de l'enseignement de spécialité ISN en terminale,
- Échanges avec les enseignants sur leurs pratiques (notamment sur la pédagogie de projet),
- Accompagnement de quelques élèves dans le cadre de projets informatiques.

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Article 5 : Prise en charge Financière

Chaque structure prendra en charge les déplacements de son personnel.

Mis en forme : Police :Helvetica Neue, Gras

Les déplacements éventuels des étudiants en dehors de Rennes Métropole seront à la charge de l'ENS Rennes.

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Les activités sont supposées faire partie du service hors partenariat des enseignants concernés et ne conduiront pas à des rémunérations spécifiques.

Les apports de chaque établissement sont supposés équilibrés.

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Article 6 : Calendrier

La période ciblée s'étend de janvier à mi-avril.

Les interventions peuvent toutefois débuter, de façon ponctuelle, fin novembre ou début décembre dans le but de présenter et préciser les interventions à suivre au second semestre.

Deux réunions de travail sont programmées entre l'ENS Rennes et le lycée pour préparer ce projet.

Mis en forme : Police :Helvetica Neue, Gras

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Article 7 : Durée de la convention

La présente convention est signée pour la durée de l'organisation, du déroulement et de l'évaluation du partenariat sur l'année scolaire 2017~~5~~-2018~~6~~.

Mis en forme : Police :Helvetica Neue, Gras

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Fait à Bruz, le 24 octobre 2017

Mis en forme : Police :Helvetica Neue

Pascal Mognol
Président de l'ENS Rennes

Gilles Nottebart
Proviseur du Lycée Anita Conti

Mis en forme : Police :Helvetica Neue